



**COLLOQUE SUR
LES MODES ALTERNATIFS
DE REGLEMENT DES CONFLITS EN MATIERE PENALE**

Alger le 18 juin 2014

Programme

- 8:30** – Accueil des participants,
9:00 – Allocution d'ouverture: Monsieur Ahmed Chafai, directeur général du CRJJ,

PREMIERE SEANCE: modérateur monsieur Abdelmadjid ZAALANI Professeur à la faculté de droit, université d'Alger 1.

CADRE GENERAL : PRESENTATIONS INTRODUCTIVES

- 9:20** – Les modes alternatifs de règlement des conflits en matière pénale : pour une justice efficace et de qualité,
Docteur Ahmed Chafai, directeur général du CRJJ,
- 9:40** – La conciliation coutumière dans la société algérienne comme mode de règlement alternatif des litiges à caractère pénal ,
Docteur Nouh Abdellah, maitre de conférences, université de Tizi Ouzou,

10:00 - Pause-café

LA MEDIATION PENALE : MOYEN POUR PRESERVER LES RELATIONS DE PROXIMITE:

- 10:15** – La conciliation par la médiation comme mécanisme de règlement des conflits en matière pénale,
Docteur Farid Nachef, maitre de conférence à la faculté de droit, université de Blida 2,
- 10:35** – Proposition d'un modèle de médiation pénale en droit algérien,
Monsieur Rabah Boudeche, procureur de la république, tribunal de Rouiba,

EVOLUTION DE L'AMENDE DE COMPOSITION EN DROIT ALGERIEN : UNE NECESSITE JUSTIFIEE PAR L'EXIGENCE D'EFFICACITE ET DE QUALITE

- 10:55** – De l'amende de composition à la composition pénale : vers une individualisation à double objectif, sanction et réparation,
Mlle Samia Delenda, magistrat chercheur, CRJJ,
- 11:15** – Débats,
- 12:30** – Pause déjeuner,

L'ORDONNANCE PENALE : UN TRAITEMENT PLUS EFFICACE DE LA PETITE DELINQUANCE:

- 14:00** – Pour l'évolution de l'ordonnance pénale en droit algérien : une nécessité motivée par la croissance de la petite délinquance,
Monsieur Arezki Si-Hadj-Mohand, magistrat chercheur, CRJJ,

LE PLAIDER COUPABLE: UNE OPTIMISATION DU TEMPS DU JUGE/ CONJUGER LA QUALITE ET L'EFFICACITE:

- 14:20** – Le plaider coupable et l'évaluation de sa pratique dans les systèmes anglo-saxon et romano-germanique,
Madame Sara Dupont, magistrat, coordonnatrice de formation à l'Ecole nationale de la magistrature, France,
- 14:40** – Avantages du plaider coupable et problèmes juridiques posés,
Monsieur Mohamed Tighremt, conseiller à la Cour Suprême, membre de la CTRF,
- 15:00** – Proposition d'un modèle de plaider coupable en droit algérien,
Monsieur Amine Boughaba, procureur général adjoint, Cour de Ain Defla,
- 15:20** – Débats,
- 17:00** – Clôture.